



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 324

Texte de la question

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

La voix de la France au Proche-Orient est attendue. Il est temps, il est grand temps que la France reconnaisse enfin l'État palestinien. Ce jeudi, elle doit dire oui à son entrée à l'ONU !

Il y a soixante ans, le plan de partage prévoyait la création de deux États. Soixante ans plus tard, le peuple palestinien n'en peut plus d'attendre enfin sa terre ! Il a connu soixante années d'humiliations, de colonisation et de souffrances. Malgré ces souffrances, ce peuple pacifique a fait le choix de la lutte politique et du compromis, autour du président Abbas.

M. Claude Goasguen. Ben voyons !

M. François Asensi. Reconnaître l'État palestinien est un signe fort pour que cessent les colonisations en Cisjordanie et pour redonner crédit aux dirigeants palestiniens. J'ajoute que, face aux provocations des groupes extrémistes et des États belliqueux, la création de cet État représente la meilleure garantie pour la sécurité d'Israël, à laquelle nous sommes attachés.

Il est urgent de redonner espoir au peuple de Palestine. Le monde attend ce geste de la France. Au nom des députés communistes et du Front de gauche, je m'adresse solennellement au chef de l'État, qui avait fait de cette question un engagement de campagne.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, faites le choix de la liberté et de l'humanisme, en toute indépendance ! Dans son histoire, la France a su faire preuve de sa loyauté avec courage et a pris la cause des peuples. Grandissez la France ! Reconnaissez l'État palestinien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur de nombreux bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, vous m'interrogez sur le vote que la France prononcera jeudi ou vendredi prochain à propos de la reconnaissance de l'État palestinien. Nous exprimerons ce vote avec cohérence et lucidité. Vous savez que, depuis des années, la position constante de la France a été de reconnaître l'État palestinien. Ce fut vrai en 1982 avec le discours que François Mitterrand a prononcé devant la Knesset.

M. Jean Glavany. Très beau discours !

M. Laurent Fabius, *ministre*. Ce fut vrai l'année dernière, lorsque la France a voté en faveur de la reconnaissance de la Palestine à l'UNESCO.

Ce fut vrai quand, durant la campagne présidentielle, dans l'engagement n° 59, le candidat François Hollande, devenu Président de la République, s'est engagé dans le même sens.

C'est la raison pour laquelle je vous réponds directement : jeudi ou vendredi prochain, quand la question sera posée, la France répondra " oui " par souci de cohérence. (*De nombreux députés des groupes SRC, GDR, écologiste et RRDP se lèvent et applaudissent.*)

Mais en même temps, mesdames et messieurs les députés, il faut faire preuve dans cette affaire de beaucoup de lucidité.

M. Claude Goasguen. Bien dit !

M. Laurent Fabius, *ministre*. D'une part, le texte est actuellement en discussion. J'ai eu moi-même le président Mahmoud Abbas au téléphone hier matin. D'autre part, ne cachons pas que le moment où cette question sera posée est très délicat, à la fois du fait de l'extrême fragilité du cessez-le-feu, de l'approche des élections israéliennes et du changement dans la composition de l'administration américaine.

De toute façon, c'est seulement par une négociation entre les deux parties, que nous demandons sans condition et immédiate, que nous pourrions aboutir à la concrétisation d'un État palestinien. Si nous sommes à la fois cohérents et lucides, nous travaillerons pour la paix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 324

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2012](#)